

SELAS SCP MORTON & ASSOCIES, Avocats au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélémy
30 Rue Delgrès 97110 POINTE-À-PITRE Tél 0590 82 32 45
Doss n° 20220673/ LR/ KL

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE au Palais de Justice 4 Boulevard Félix Eboué 97100 BASSE TERRE aura lieu une adjudication LE LUNDI 16 MARS 2026 à 15H00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE :

La société dénommée **B-SQUARED INVESTMENTS S.A R.L.** au capital de 102 000,00 € immatriculée au RCS de LUXEMBOURG sous le n° B261266, dont le siège social est 9, RUE JOSEPH JUNCK L-1839 LUXEMBOURG, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domicilié en cette qualité audit siège.

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de POINTE NOIRE (97116) au lieudit Gommier à Perou consistant en 6 parcelles de terre cadastrées sous les relations suivantes :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE
AK	438	Pérou	19a 17ca
AK	441	Pérou	20a 81ca
AK	444	Pérou	01a 83ca
AK	445	Pérou	28ca
AK	616	Pérou	05a 55ca
AK	617	Pérou	02a 41ca

Sur ces parcelles sont édifiées 4 constructions :

-une construction principale à usage d'habitation composée d'une terrasse, un séjour/ cuisine, deux chambres, une salle d'eau et wc.

- deux constructions de type bungalow jumelés, sont composées d'une terrasse, une cuisine, une chambre, une salle d'eau et wc.

- la 4^{ème} construction de type bungalow est composée d'une terrasse, une cuisine, une chambre une salle d'eau et wc.

Et diverses constructions : un local à usage de buanderie, 4 carbets dont un carbet à usage de salle d'eau et wc et un autre de wc.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Justice 4 Boulevard Félix Eboué 97100 BASSE TERRE ou au cabinet de la SELAS SCP MORTON & ASSOCIES sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le LUNDI 16 mars 2026 en un seul lot sur la mise à prix de **CENT VINGT MILLE EUROS (120 000 €)**

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 19 janvier 2026

Signé La SELAS SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIES représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON